Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID: 023-222309627-20250701-CP2025132-DE

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE -----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

# DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 20 JUIN 2025

DELIBERATION N°CP2025-06/1/4 DOSSIER N°7024

CONVENTIONNEMENT ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION / RATIOS DE PERFORMANCE

#### Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

#### Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Marinette JOUANNETAUD Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD Patrice FILLOUX à Eric BODEAU Marie-France GALBRUN à Mary-Line GEOFFRE Guy MARSALEIX à Hélène PILAT Armelle MARTIN à Jean-Jacques LOZACH Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER Jérémie SAUTY à Valérie SIMONET

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement

RAPPORTEUR: M. Patrice MORANCAIS

OBJET: CONVENTIONNEMENT ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION / RATIOS DE PERFORMANCE



#### La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2025-06/1/4 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID: 023-222309627-20250701-CP2025132-DE

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

#### Décide :

- de valider la répartition, présentée dans le tableau ci après, de l'enveloppe de **60 000 €** mise en place dans le cadre du ratio de performance à destination des Ateliers et Chantiers d'Insertion conformément aux critères des parts variables:

#### REPARTITION ENVELOPPE 60 000 € ACI

	ETP prévisionnels	Montant part variable 1	Montant part variable 2	Montant part variable 3	Montant part variable 4	Montant total par structure
ADPBC	11.53	2,961.99	755.02	755.02	755.02	5,227.05 €
Jardins de Saintary	17.16	4,408.31	1,123.69	1,123.69	1,123.69	7,779.37 €
Les Amis de Traces de Pas	9.47	2,432.79	620.12	620.12	620.12	4,293.16 €
Demain en Mains	7.7	1,978.09	504.22	504.22	504.22	3,490.74 €
Horizon Jeune	3.58	919.68	234.43	234.43	234.43	1,622.97 €
CAC : Banque de Meubles,	34.53	8,870.57	2,261.13	2,261.13	2,261.13	15,653.95 €
MEF 23 : PPE, Banque de	10.5	2,697.39	687.57	687.57	687.57	4,760.11 €
Réseau creusois SIAE	24	6,165.47	1,571.59	1,571.59	1,571.59	10,880.24 €
La Dynamo_atelier électro	5.8	1,489.99	379.80	379.80	379.80	2,629.39 €
REVATEC	3.23	829.77	211.51	211.51	211.51	1,464.30 €
REMABAT	4.85	1,245.94	317.59	317.59	317.59	2,198.72 €
Total	132.35	34,000.00	8,666.67	8,666.67	8,666.67	60,000.01 €

PART VARIABLE 1 40%	34,000.00 €	Cout par ETP	256.89 €
PART VARIABLE 2 20 %	8,666.67 €	Cout par ETP	65.48 €
PART VARIABLE 3 20 %	8,666.67 €	Cout par ETP	65.48 €
PART VARIABLE 4 20%	8,666.67 €	Cout par ETP	65.48 €

Part variaible 1: Taux d'entrées des brsa supérieur à 50%

Part variiable 2 : Mise en place de 2 ateliers d'information à destination des brsa Part variable 3 : brsa ayant bénéficiées d'une PMSMP entre septembre et décembre 2025

Part variable 4 : Sorties positives brsa (mini 25%)

Ne prend pas part au vote :

Mme Delphine CHARTRAIN, Élue membre de la Maison de l'Emploi et de la Formation 23 (MEF23)

#### Adopté: 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les courriers à destination des Ateliers et Chantiers d'insertion suivant le modèle annexé à la présente délibération ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions à venir avec les différents Ateliers et Chantiers d'insertion selon le modèle joint en annexe à la présente délibération.

Pour l'ensemble des autres décisions :

Adopté: 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET Publié sur <u>www.creuse.fr</u> le 03/07/2025

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025  $S^2LG$ 

ID: 023-222309627-20250701-CP2025132-DE